

## CONSEIL GENERAL

---

### SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL

DU 28.09.2020 à 19h30

PERRAIRES, COLLOMBEY

#### Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux :
  - Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 14 octobre 2019
  - Procès-verbal décisionnel de la séance du 14 octobre 2019
  - Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 16 décembre 2019
  - Procès-verbal décisionnel de la séance du 16 décembre 2019
4. Informations du Bureau
5. **Comptes 2019** :
  - Présentation par le Conseil municipal
  - **Rapport de la Cogest** et annexes (I, II, III)
  - Entrée en matière
  - Discussion de détail
  - Vote final
6. Décision sur crédit d'engagement : extension et assainissement de la piscine de Monthey :
  - **Présentation par le Conseil municipal**
  - **Rapport de la Cogest**
  - Entrée en matière
  - Discussion de détail
  - Vote final
7. Réponses du CM aux postulats :
  - 7.1 Postulat "**Pour une vraie politique de la jeunesse**" - réponse
  - 7.2 Postulat "**Pour la qualité de vie des seniors**" - réponse
  - 7.3 Postulat "**Charte pour l'égalité salariale**" - réponse
  - 7.4 Postulat "**Création d'un fonds d'incitation pour étudiant(es) et apprenti(es)**" - réponse
  - 7.5 Postulat "**Aide sociale : mieux comprendre pour agir avant**" - réponse et annexes (1.1 et 1.2;2;3;4;5.1 et 5.2)
8. Résolution "**Sécurisation de la traversée au giratoire d'Air-Glacier**"
9. Motions :
  - 9.1 **La vaisselle plastique à usage unique doit être bannie lors de manifestations sur le territoire communal.**
  - 9.2 **Mise en place d'un secrétariat pour les commissions du Conseil Général (RETIREE AU PROFIT D'UNE TRANSMISSION AU BUREAU)**
  - 9.2 **Amender les gérants enfreignant la loi en matière de vente d'alcool aux jeunes et de vente de tabac aux mineurs**
10. Postulats :
  - 10.1 Postulat urgent : **Pour un accès gratuit aux masques de protection**
  - 10.2 **Statistiques sur l'abstentionnisme**
  - 10.3 **Pour des toitures et façades végétalisées**
  - 10.4 **Distinction « Fair Trade Town »**

- 10.5 Terrain CARDIS
- 10.6 Sécurisation de la route des Châtaigniers aux Neyres
- 10.7 Mise en place d'économiseurs d'eau dans nos bâtiments publics
- 11. Interpellations :
  - 11.1 Intégrer les nouveaux arrivants à la vie politique
  - 11.2 Bilan sur la gestion des déchets
- 12. Informations du Conseil municipal
- 13. Questions
- 14. Divers

## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE**

### **DU CONSEIL GENERAL**

**Du lundi 28 septembre 2020**

#### **1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux**

**M. Côme Vuille**, président du CG, ouvre la séance à 19h30. Il salue et souhaite la bienvenue à toutes les personnes officielles présentes, à la presse et au public. Il relève que le CG a été convoqué le 10.09.2020, dans le délai réglementaire. La séance et l'ordre du jour proposé par le Bureau, ont été annoncés au pilier public, sur le site internet de la commune et aux médias par le secrétariat communal. M. Côme Vuille excuse M. Alexis Gex-Fabry. M. Samuel Rouiller est absent.

**Mme Maria-Encina Fracheboud**, secrétaire du CG, procède à l'appel nominatif et relève la présence de 43 Conseillers généraux, le quorum est donc atteint. (Note des rédacteurs du PV : Mme Nathalie Baré a dû partir au moment de la présentation du postulat « Statistiques sur l'abstentionnisme »).

#### **2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

#### **3. Approbation des procès-verbaux :**

##### **- Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 14 octobre 2019**

Le procès-verbal mot-à-mot du 14 octobre 2019 est accepté par 41 oui, 0 non et 1 abstention.

##### **- Procès-verbal décisionnel de la séance du 14 octobre 2019**

**Nathalie Cretton** pour le groupe des Verts, demande de rajouter à la page 4, point 7.1. Résolution « Moratoire sur le déploiement de la 5G sur notre commune », « Madame Carole pour le groupe des Verts ». Même remarque pour le 7.2. « Reconsidérer l'opportunité de se raccorder la STEP », « Madame Nathalie Cretton pour le groupe des Verts ».

Avec ces modifications, le procès-verbal décisionnel du 14 octobre 2019 est accepté par 41 oui, 0 non et 1 abstention.

Séance du Conseil général de Collombey-Muraz, lundi 28 septembre 2020

#### **- Procès-verbal mot-à-mot de la séance du 16 décembre 2019**

Le procès-verbal mot-à-mot du 16 décembre 2019 est accepté par 41 oui, 0 non et 1 abstention.

#### **- Procès-verbal décisionnel de la séance du 16 décembre 2019**

Le procès-verbal décisionnel du 16 décembre 2019 est accepté par 41 oui, 0 non et 1 abstention.

### **4. Informations du Bureau**

**M. Côme Vuille** informe que le Bureau s'était réuni en date du 18 février pour préparer la séance plénière du 16 mars. À la suite de l'évolution de la situation sanitaire, le Bureau a décidé par voie de circulation peu avant les annonces du 13 mars du Conseil fédéral, de reporter la séance plénière de mars.

Concernant la tenue d'une séance plénière en juin, le Bureau a tenu une séance en visioconférence en mai pour décider, en fonction des consignes reçues à ce moment de l'État du Valais, s'il y avait nécessité de se réunir ou non, les comptes n'étant pas considérés comme un motif urgent nécessitant de réunir le Conseil général en juin.

Le Bureau s'est enfin réuni le 8 septembre dernier afin d'arrêter l'ordre du jour de la séance de ce soir d'entente avec le Conseil municipal. Le Bureau a notamment décidé de mettre toutes les interventions pendantes à l'ordre du jour de la séance de ce jour.

Depuis la dernière séance, 3 démissions d'élus du Conseil général ont été présentées. Il s'agit de Véronique Cottet, Olivier Ostrini et Joël Parvex. Le Conseil général les remercie pour leur investissement dans la bonne marche de l'institution et leur souhaite bon vent pour l'avenir. 3 nouveaux Conseillers généraux ont donc été nommés en remplacement, il s'agit de Jérôme Germond, Patrick Oberson et Laurent Corminboeuf. M. Joël Parvex était membre du Bureau comme membre supplémentaire pour représenter l'équilibre des forces politiques. Le groupe PDC a renoncé à pourvoir à son remplacement dans cet organe vu qu'il ne reste a priori qu'une seule séance du Bureau avant la fin de la législature.

Sur mandat du Bureau, Thomas Birbaum a proposé un canevas de rapport à disposition des commissions. Le canevas a été validé et se trouve à disposition des futures commissions ad hoc.

Le Bureau tient à rappeler à tous les élus leur devoir de réserve en raison de la fonction qu'ils occupent, que ce soit dans cette salle ou en dehors.

### **5. Comptes 2019 :**

#### **- Présentation par le Conseil municipal**

**M. Yannick Buttet** pour le CM présente les comptes. Les chiffres clés sont 34,15 millions de revenus et 28,97 millions de charges financières, l'exercice 2019 se boucle avec une marge d'autofinancement de 5,18 millions et un excédent de revenus de 1,5 million.

### - Rapport de la Cogest et annexes (I, II, III)

**M. Cédric Zürcher**, rapporteur pour la COGEST, fait lecture d'extraits du rapport de la commission de gestion. Celle-ci considère les comptes 2019 comme bons mais l'estimation et le report de nombreux investissements posent un problème de gestion et d'analyse, malgré cela la Cogest recommande aux membres du CG d'accepter les comptes.

### - Entrée en matière

Après une prise de parole des cinq chefs de groupe, l'entrée en matière est acceptée tacitement.

### - Discussion de détail

**M. Côme Vuille** passe les comptes par rubriques générales. M. Yannick Buttet répond aux questions de M. Thomas Birbaum, M. Florent Morisod, Mme Vanessa Piazza, Mme Lucie Fauquet et Mme Marie Métrailler.

### - Vote final

**Les comptes 2019 sont acceptés à l'unanimité.**

## 6. Décision sur crédit d'engagement : extension et assainissement de la piscine de Monthey :

### - Présentation par le Conseil municipal

**M. Yannick Buttet** présente le projet de décision, soumis par volonté du CM au CG mais non obligatoirement. Il rappelle la volonté du CM d'assurer une collaboration régionale et celle de donner la parole au CG pour l'octroi de ce million de francs.

### - Rapport de la Cogest

**M. Cédric Zürcher**, rapporteur pour la COGEST, fait lecture d'extraits du rapport de la commission de gestion. La COGEST recommande l'acceptation du projet de décision.

### - Entrée en matière

Après une prise de parole des cinq groupes, l'entrée en matière est acceptée tacitement.

### - Discussion de détail

Aucune prise de parole.

### - Vote final

Avec 40 oui, 0 non et 2 abstentions **le crédit d'engagement est accepté.**

## 7. Réponses du CM aux postulats :

### **7.1 Postulat PSCG "Pour une vraie politique de la jeunesse"**

**Mme Natercia Knubel et M. Olivier Turin** pour le CM commentent la réponse donnée par écrit. Ils donnent des précisions sur les différentes actions mises en place. **Mme Véronique Chervaz**

pour le PSCG remercie le CM pour sa réponse ainsi que pour l'investissement et la mise en avant des projets.

### **7.2 Postulat PSCG "Pour la qualité de vie des seniors"**

**Mme Natercia Knubel** pour le CM commente la réponse donnée par écrit. Le CMS en association avec les EMS de la région ont mis en place le Bureau Régionale d'Information et de Coordination (BRIC) pour les seniors. C'est un projet pilote sur 3 ans, il sera évalué dans 18 mois environ pour voir si d'autres actions peuvent être mises en place sur la commune.

### **7.3 Postulat Les Verts "Charte pour l'égalité salariale"**

**M. Yannick Buttet** pour le CM rappelle que la charte a été signée le 14 juin 2019 et qu'un logiciel d'auto-contrôle a évalué l'administration communale et qu'à compétence et à expérience égale l'égalité salariale est respectée.

### **7.4 Postulat PDC "Création d'un fonds d'incitation pour étudiant(es) et apprenti(es)"**

**M. Yannick Buttet** pour le CM explique les raisons qui font que le CM n'est pas favorable à cette proposition. Il rappelle qu'il existe de nombreuses possibilités de soutien, financier ou autres, au niveau de la Confédération ou au niveau du Canton et même au niveau communal.

### **7.5 Postulat PLR "Aide sociale : mieux comprendre pour agir avant"**

**Mme Natercia Knubel** pour le CM commente la réponse donnée par écrit. Elle précise notamment qu'il est impossible d'agir avant que les personnes se retrouvent au social. **M. Thomas Birbaum** pour le groupe PLR est satisfait de la réponse et remercie les auteurs de celle-ci.

## **8. Résolution PLR "Sécurisation de la traversée au giratoire d'Air-Glacier"**

**M. Thomas Birbaum** pour le groupe PLR présente la résolution. **M. Yannick Buttet** pour le CM précise que ce giratoire se nomme « Pré-Loup ». Par 41 oui, 0 non et 1 abstention **la résolution est acceptée** et sera transmise aux autorités cantonales.

## **9. Motions :**

### **9.1 Motion Les Verts : La vaisselle plastique à usage unique doit être bannie lors de manifestations sur le territoire communal.**

**Mme Nathalie Cretton**, pour le groupe des Verts, présente la motion.

A la demande de plusieurs groupes, la motion a été transformée en postulat et le **postulat a été accepté tacitement, avec une extension concernant les manifestations privées.**

### **9.2 Mise en place d'un secrétariat pour les commissions du Conseil Général (RETIREE AU PROFIT D'UNE TRANSMISSION AU BUREAU)**

**M. Côme Vuille** précise que cette motion a été retirée au profit d'une transmission au Bureau, qui a chargé une sous-commission qui sera chargée d'élaborer une proposition de modification d'articles dans le sens de la motion. Cette proposition sera ensuite discutée au Bureau, puis proposée au plénum lors du prochain CG.

### **9.3 Amender les gérants enfreignant la loi en matière de vente d'alcool aux jeunes et de vente de tabac aux mineurs**

**Nathalie Cretton**, pour le groupe des Verts, retire la motion déposée. Elle indique qu'elle reviendra sur ce point avec une interpellation.

## **10. Postulats :**

### **10.1 Postulat urgent PDC : Pour un accès gratuit aux masques de protection**

**M. Emmanuel Gollut**, pour le PDC, présente le postulat. Celui-ci est combattu par le PSCG, le PLR et le CM. Par 16 oui, 22 non et 4 abstentions, **le postulat est refusé.**

### **10.2 Postulat PDC : Statistiques sur l'abstentionnisme**

**Mme Pauline Arlettaz**, pour le PDC, présente le postulat. Celui-ci est combattu par le PSCG, l'UDC et le CM. Il est soutenu par le PLR. Par 22 oui, 16 non et 3 abstentions, **le postulat est accepté.**

### **10.3 Postulat PLR : Pour des toitures et façades végétalisées**

**M. Thomas Birbaum**, pour le PLR, présente le postulat. Le postulat est combattu par le PDC et le CM, qui considère ce postulat sans objet étant donné que dans le cadre de la remise à jour du plan d'action « Cité de l'énergie » 2019-2022, il est déjà prévu une mesure visant à la promotion des toitures végétalisées.

**M. Thomas Birbaum**, pour le PLR, retire le postulat, à la suite de la réponse du CM.

### **10.4 Postulat Les Verts : Distinction « Fair Trade Town »**

**Mme Carole Morisod**, pour les groupes des Verts, présente le postulat. Celui-ci est combattu par le PLR et le CM. Le PDC laisse la liberté de vote à ses membres. Par 10 oui, 27 non et 4 abstentions, **le postulat est refusé.**

### **10.5 Postulat PSCG : Terrain CARDIS**

**M. Daniel Schmid**, pour le PSCG, présente le postulat. A la demande de plusieurs groupes, il est transformé en interpellation et une réponse sera donnée à une prochaine séance.

### **10.6 Postulat PLR : Sécurisation de la route des Châtaigniers aux Neyres**

**M. Loan Cottet** pour le PLR présente son postulat. Le PDC soutient le postulat. Le CM ne le combat pas. **Le postulat est accepté tacitement.**

**10.7 Postulat Les Verts : Mise en place d'économiseurs d'eau dans nos bâtiments publics**  
**Mme Lucie Fauquet**, pour le groupe des Verts, présente le postulat. Le CM ne le combat pas. **Le postulat est accepté tacitement.**

## **11. Interpellations :**

### **11.1 Interpellation Thomas Birbaum et cosignataires : Intégrer les nouveaux arrivants à la vie politique**

**M. Yannick Buttet** pour le CM explique les raisons pour lesquels le CM n'est pas favorable à inviter les partis politiques lors de l'accueil des nouveaux habitants. Il ne veut pas politiser cette réunion, il met en avant le manque de place à la salle des combles et pense que ces réunions dureraient relativement long.

**M. Thomas Birbaum**, premier signataire de l'interpellation, n'est pas satisfait de la réponse du CM. La réunion pourrait se dérouler aux Perraires. Il ajoute qu'inviter tous les partis n'est pas partisan, que les partis politiques sont des sociétés locales et que l'intérêt politique naît par la discussion face-à-face.

### **11.2 Interpellation Les Verts : Bilan sur la gestion des déchets**

**Mme Sandra Cottet-Parvex**, pour le CM, donne les informations suivantes : une baisse de près de 40% des déchets ménagers entre 2017 et 2018, un poids moyen annuel par habitant qui passe de 590 kilos à 380 kilos. Concernant les Moloks, le bilan ne peut pas être fait tant que la commune ne sera pas entièrement équipée. En ce qui concerne GastroVert pour les particuliers une proposition sera faite pour le budget 2021. Pour finir, la taxe de base va progresser, dans environ 2 ans, avec l'augmentation des services tels que les collectes des papiers journaux, l'aménagement des Eco-points et potentiellement la collecte GastroVert privés.

## **12. Informations du Conseil municipal**

**M. Yannick Buttet** informe que le mandat concernant la communication a été donné à l'entreprise Kiwi Communication à Port-Valais. Les informations concernant les changements de zone concernant Eurotube et la caserne de pompiers seront bientôt en la possession des conseillers généraux. L'interdiction du passage des camions devant le centre scolaire des Perraires se trouve au bureau du service technique et va avancer.

**Mme Sandra Cottet-Parvex** informe sur l'engagement de deux nouvelles collaboratrices à l'administration communale : la nouvelle déléguée à l'énergie et au développement durable, ainsi qu'une collaboratrice administrative. Elles ont la charge de gérer et de coordonner la mise en place des actions « Cité de l'énergie » pour ces 4 prochaines années, avec notamment l'objectif ambitieux de pouvoir décrocher le label Gold. Elles ont aussi la charge de gérer les subventions liées à l'achat des vélos à assistance électrique. Une dernière info, l'administration a distribué plus de 12'000 billets gratuits sur le territoire communal.

### **13. Questions**

**Mme Carole Morisod**, pour le groupe des Verts, demande où en est le règlement pour les parkings et quand va-t-il être appliqué ? **M. Jean-Luc Planchamp**, pour le CM, fait un rappel des actions entreprises depuis le référendum de 2017. Pour conclure que le projet n'est pas arrêté mais qu'il est en cours.

**Guillaume Vanay** demande ce que prévoit la Municipalité pour répondre rapidement à la problématique qui touche tous les parents d'enfants accueillis en structures d'accueil, en cette période de crise COVID. **M. Olivier Turin**, pour le CM, informe que cette problématique est au-delà des compétences communales. La présidente des directeurs et directrices de structures jeunesse, a pris contact avec le Canton via la coordinatrice cantonale des structures. Le CM est dans l'attente de la proposition que fera le Canton pour réussir à résoudre cette problématique.

**Loan Cottet**, pour le groupe PLR, demande si une vérification du courrier envoyé aux personnes qui désirent être naturalisées peut avoir lieu. Certains demandeurs pensent qu'il s'agit d'une rencontre plutôt qu'une audition. **Mme Natercia Knubel**, pour le CM, répond que le courrier a changé depuis la modification de la loi en 2018.

**Carole Morisod**, pour le groupe des Verts, demande si le démantèlement de la raffinerie Tamoil a commencé. **M. Yannick Buttet**, pour le CM, répond que les travaux préparatoires ont commencé et que le calendrier prévu est suivi.

### **14. Divers**

**Nathalie Cretton** pour le groupe des Verts remercie le CM pour le subventionnement pour les partis politiques.

Sans autres divers, la séance est close par le Président, M. Côme Vuille, à 23h00.